

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°13 du 5 mai 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

relatif à la modulation de l'indemnité temporaire de mobilité allouée à certains agents du ministère de la défense.

Du 24 février 2009

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ARRÊTÉ relatif à la modulation de l'indemnité temporaire de mobilité allouée à certains agents du ministère de la défense.

Du 24 février 2009

NOR D E F H 0 9 0 4 8 0 5 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 356-0.2.15, 356-1.1.1.5

Référence de publication : JO n° 59 du 11 mars 2009, texte n° 27 ; signalé au BOC 13/2009.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2008-369 du 17 avril 2008 portant création d'une indemnité temporaire de mobilité ;

Vu le décret n° 2008-647 du 30 juin 2008 instituant une allocation d'aide à la mobilité du conjoint et une indemnité temporaire de mobilité en faveur de certains agents du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté du 17 avril 2008 fixant le montant maximal de l'indemnité temporaire de mobilité instituée par le décret n° 2008-369 du 17 avril 2008,

Arrête :

Art. 1er. Au sein du ministère de la défense et des établissements publics administratifs placés sous sa tutelle, les emplois susceptibles de donner lieu à l'attribution de l'indemnité temporaire de mobilité instituée par les décrets des 17 avril et 30 juin 2008 susvisés sont déterminés en annexe au présent arrêté.

Art. 2. L'annexe au présent arrêté fixe, pour chacun des emplois mentionnés à l'article 1er, le montant de l'indemnité et la période de référence pour son versement.

Art. 3. Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 2009.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense,

J. ROUDIÈRE.

ANNEXE .
**LISTE DES EMPLOIS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DONNANT DROIT AU BÉNÉFICE DE
L'INDEMNITÉ TEMPORAIRE DE MOBILITÉ.**

EMPLOYEUR	ÉTABLISSEMENT, organisme ou service et localisation géographique	EMPLOI	NOMBRE de postes	DURÉE d'affectation requis	MONTANT de l'indemnité
Marine nationale	État-major de la marine à Paris.	Expert technique de haut niveau en infrastructure.	1	4 ans	10 000 €
		Gestionnaire financier (adjoint au chef de la section exécution restitution).	1	4 ans	10 000 €
Armée de terre	Direction centrale du matériel de Satory à Versailles.	Responsable comptabilité des matériels.	1	4 ans	10 000 €
		Spécialiste d'études électroniques.	1	4 ans	10 000 €
		Technicien de maintenance mécanique.	3	4 ans	10 000 €
	12e base de soutien du matériel de Neuvy-Pailloux.	Agent d'administration des marchés.	1	6 ans	10 000 €
		Contrôleur de gestion.	1	6 ans	10 000 €
	12e base de soutien du matériel de Gien.	Responsable de gestion des crédits.	1	6 ans	10 000 €
	Centre d'entraînement en zone urbaine de Sissonne.	Chargé de prévention.	1	6 ans	10 000 €
	Centre d'entraînement des brigades de Suippes.	Mécanicien de maintenance mécanique.	1	6 ans	10 000 €
	Centre d'entraînement des brigades de Mourmelon-le-Grand.	Conducteur de véhicules routiers.	1	6 ans	10 000 €
	Centre d'entraînement tactique de Mailly-le-Camp.	Agent de sécurité et de gardiennage.	1	6 ans	5 000 €
		Secrétaire appel de préparation à la défense.	2	6 ans	5 000 €
		Agent d'entreposage magasinage.	2	6 ans	5 000 €
	Centre territorial d'administration et de comptabilité de Nancy.	Chargé d'étude réglementation générale.	3	6 ans	5 000 €
Armée de l'air	État-major de l'armée de l'air à Paris.	Expert radio protection.	1	4 ans	6 000 €
	Base aérienne no 107 à Villacoublay.	Chargé de prévention.	1	4 ans	5 000 €
	Base aérienne no 279 à Châteaudun.	Responsable qualité et pilotage SISMA.	1	4 ans	6 000 €
Délégation générale pour l'armement	Direction de l'expertise technique / centre d'électronique de l'armement de Bruz.	Expert chaînes fonctionnelles - Technicien chargé d'évaluation d'images de synthèse.	1	6 ans	10 000 €
		Expert chaînes fonctionnelles - Opérateur chargé d'évaluation d'images de synthèse.	2	6 ans	10 000 €
			1	6 ans	10 000 €

		Expert matériel de guidage navigation - Technicien chargé d'évaluation de système de navigation.			
		Expert performances systèmes de missiles.	1	6 ans	10 000 €
		Expert chaînes fonctionnelles - Technicien chargé de génération d'images de synthèse.	1	6 ans	10 000 €
	Direction de l'expertise technique/établissement technique de Bourges.	Assistant architecte technique informatique.	1	6 ans	10 000 €
		Expert technique conceptiondéveloppement.	1	6 ans	10 000 €
	Direction de l'expertise technique /centre d'électronique de l'armement de Bruz.	Ingénieur expert guidage navigation.	1	6 ans	10 000 €
		Expert sûreté de fonctionnement missiles.	1	6 ans	10 000 €
		Expert référent guidage navigation.	1	6 ans	10 000 €
Direction du service national	Centre du service national de Versailles.	Secrétaire appel de préparation à la défense.	9	3 ans	10 000 €
	Établissement régional du service national d'Ile-de- France de Versailles.	Responsable gestion des crédits.	1	3 ans	6 000 €
		Responsable de formation.	1	3 ans	6 000 €
		Gestionnaire du personnel.	1	3 ans	6 000 €
Service d'infrastructure de la défense	Service technique des bâtiments, fortifications et travaux de Versailles.	Responsable projets maîtrise d'œuvre.	2	5 ans	10 000 €
	Direction régionale du service d'infrastructure de la défense d'Ile-de-France de Saint-Germain-en-Laye.	Chargé projet technique.	1	5 ans	5 000 €
Service des essences des armées	Centre de soutien et de logistique du service des essences des armées de Montereau.	Mécanicien en maintenance mécanique.	1	5 ans	5 000 €